

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE À RESPONSABILITÉS

CRA / L'UNSA Police saisit Monsieur le DGPN

La Réunion

L'UNSA Police Réunion par deux fois (le 6 avril et le 21 juin 2018) a interrogé la DCPAF sur le devenir du centre de rétention administratif de la Réunion : réponse ambiguë ou non réponse.

Le 18 septembre 2018, lors du CHSCT, l'UNSA Police a interrogé l'administration locale sur le devenir du CRA. La réponse de la directrice de cabinet a été catégorique : le CRA va rouvrir ! Sans pour autant préciser le calendrier...

Face à cette cacophonie entre les décideurs, l'UNSA Police saisit le DGPN, Mr Eric Morvan, afin qu'une réponse précise soit apportée.

« Pour nous, ce CRA fermé et inutilisé depuis plus de deux ans est une opportunité pour améliorer les conditions de travail de nos collègues (affectés au SIAAP ET au GIPN) qui, actuellement, s'entassent dans des locaux inadaptés. »

Le bureau 974





UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : secretariat@unsapolice.com

<http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2018-76

Paris, le 21 septembre 2018

Monsieur Eric MORVAN
Directeur Général de la Police Nationale
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Les effectifs de la DDSP de la REUNION ont été renforcés, ces dernières années, du fait de la création de nouveaux services de police, la CDI de nuit...et la mise en place de la Police de Sécurité du Quotidien.

Le SIAAP 974 (service d'intervention, d'aide et d'assistance de la police nationale), service comptant des effectifs régulièrement (mais rationnellement) augmenté, se trouve confronté à un problème immobilier lié au manque de locaux.

L'UNSA Police 974 essaie de trouver des solutions localement pour améliorer les conditions de vie sur ce site du CHAUDRON où plus de trois cent fonctionnaires de police cohabitent quotidiennement.

L'UNSA Police a probablement trouvé la solution "miracle" pouvant désamorcer une situation immobilière devenue critique, mais se heurte localement à des NON REPONSES de la part du SGAP, et des différents Directeurs locaux. Ces responsables, sans doute adepte du pingpong, ont cultivé l'art de se renvoyer la balle.

Pour notre organisation l'utilisation du Centre de Rétention Administratif du Chaudron est la solution la plus rationnelle et sans aucun doute la moins onéreuse pour l'ETAT.

Ce CRA est fermé et donc inutilisé depuis plus de deux ans. Aucun projet de réouverture n'est envisagé, le « faible volume » des ESI interpellés et l'existence d'un local de rétention administrative est suffisant pour gérer ces différentes situations.

Une évolution locale semblant impossible, je sollicite votre intervention afin qu'une décision soit prise sur l'avenir du CRA et que des instructions soient données afin de permettre l'utilisation de ces locaux vides. La DDSP 974 y gagnerait réellement en efficacité opérationnelle.

Les conditions de travail sont pour l'UNSA Police un des éléments importants de la vie professionnelle et du bien-être au travail. Je sais Monsieur le Directeur Général, que vous y êtes également très attachés. Cette situation ne peut perdurer davantage...une solution doit être trouvée. Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur Général, l'expression de mes sincères salutations.

Philippe CAPON

Secrétaire Général UNSA POLICE